

BORDEREAU DE SAISIE

MOIS :

Laisser une ligne entre chaque opération . FOLIO : 2

JOUR	N° COMPTE	LIBELLE	N° DOCUMENT	DEBIT	CREDIT

ACADEMIE DE GRENOBLE

SESSION 1999

XAMEN : BEP METIERS DE LA COMPTABILITE

DUREE: 3 heures

preuve : EP2 EP. TECHN. : ACT. PROF. SUR DOSSIER

COEFFICIENT: 6

LIBELLE :

Nb. Tirages :

SUJET

FEUILLE: 20/34

Votre agence France Telecom
 CHAMBERY
 114 AVENUE DU COMTE VERT
 73025 CHAMBERY CEDEX
 AGENCE 1014 APPEL GRATUIT
 OU LE 0800 10 14 73 NUMERO VERT

04 79 33 12 45

04 79 33 12 45 A4

15/02/99

N° d'appel **N° de compte** **Index** **Date facture**

Nom du client et adresse de l'installation

VOJJ08 E 003717 1

01652

SAVOIE SANITAIRE

436 AVENUE DES LANDIERS

73000 CHAMBERY

ANNEXE 4-3

Prochaine facture vers le : 15/04/99

Situation de votre compte au : 08/02/99

(montant T.T.C.)

Facture précédente 1304,43
 Règlement - 1304,43
 Solde reporté 0,00

Services et produits facturés **Code** **Montant HT**

Abonnement du 01/02/99 au 30/03/99			1	112,76
Abonnement principal				0,00
1 Facture détaillée à 10 chiffres				
Consommation du 03/12/98 au 08/02/99	97883 UT à 0,01		1	978,83
dont communications locales				334,64
nationales				625,69
services Audiotel				15,53
autres appels				2,97

Code	Taux	Montant T.V.A.	Montant H.T.	Montant facture H.T.	Montant total de la T.V.A.	Montant total facture T.T.C.
1	20,608	201,63	978,83	978,83	201,63	1 180,46
(SOLDE REPORTE + MONTANT FACTURE) =				SOMME TOTALE A PAYER :		1 180,46

T.V.A. payée sur les débits

France Télécom - 07105 ANNONAY CEDEX

Le client doit régler la facture dans un délai de 15 jours à compter de la date de la facture.

ACADEMIE DE GRENOBLE			SESSION 1999	
EXAMEN : BEP METIERS DE LA COMPTABILITE			DUREE: 3 heures	
Epreuve : EP2 EP. TECHN. : ACT. PROF. SUR DOSSIER			COEFFICIENT: 6	
ECHELLE :	Nb. Tirages :	SUJET	FEUILLE: 21/34	



Décompte FIDELITE

ORIGI

ANNEXE 4-4

Rechargement Automatique SAVOIE SANITAIRE
 Numéro de Décompte 9804166486
 Numéro du Télébadge 45433 436 Avenue des Landiers
 Numéro de client 369462 73000 CHAMBERY
 Date de fin d'adhésion 31/08/99
 Classe de véhicule 1
 Rechargement Précédent le 25/11/98
 2000.00 Le 15/02/99 A BRON

Seuil d'alerte :	300.00	DEBIT	CREDIT
Renouvellement des droits d'adhésion		0.00	
Valeur du nouveau rechargement		1000.00	
Remise sur rechargement			300.00
Somme à payer		700.00	

(Conformément à votre ordre, le montant de ce décompte sera prélevé sur votre compte : No 187.66 0087.0 89679634060 24 BNP)

Solde du compte arrêté au 15/02/99 A 05:16 280.00 F
 Solde après rechargement : 1280.00 F

Vous voulez connaître le dernier trajet enregistré sur votre compte et votre crédit restant ? appelez notre serveur téléphonique *08.01.63.81.96*.
 (délai d'intégration d'un trajet jusqu'à l'ordinateur central : 10 h env.)

TELEBADGE
 ABONNEMENT FIDELITE
 N. ISO 315603244543300005
 Fin des droits d'adhésion 31/08/99

Ce télébadge demeure la propriété d'AREA qui peut le récupérer conformément aux clauses contractuelles. Il est remis à son titulaire qui en assume la garde avec toutes ses conséquences de droit, notamment en cas d'effacement frauduleux. Toute personne exerçant ce télébadge est tenue de bien vouloir l'adresser sans pli non affranchi à : AREA - Service Clientèle - BP 48 - 69671 BRON Cedex

Ce document tient lieu de reçu non soumis à la TVA en application du BO n° 84 DG des impôts du 10/05/72. Il est délivré pour valoir ce que de droit. Les péages perçus auprès des usagers des ouvrages routiers ne constituent pas la contre-partie d'une affaire soumise à la TVA. En conséquence, les concessionnaires ne doivent pas facturer cette taxe sur les documents délivrés lors de la perception des péages.

Pour les Abonnements "Fidélité", il constitue attestation de passages des consommations précédentes, déduction faite de la remise exceptionnelle consentie par AREA.

SOCIÉTÉ DES AUTOROUTES RHÔNE-ALPES

Avenue Jean-Monnet B.P. 48 - 69671 BRON Cedex - Tél : 04 72 35 32 00 - Fax : 04 72 35 32 01
 Société d'Autouroute Rhône en capital de 55.700.000 Fr. - Siège social : 41 km, avenue Raspail 75007 - RCS Paris 8 192 027 071 - APE 5512

A C A D E M I E D E G R E N O B L E				SESSION 1999	
EXAMEN : BEP METIERS DE LA COMPTABILITE				DUREE: 3 heures	
Epreuve : EP2 EP. TECHN. : ACT. PROF. SUR DOSSIER				COEFFICIENT: 6	
ECHELLE :	Nb. Tirages :	SUJET		FEUILLE: 22/34	



ORIGINAL

la chaîne de la sécurité

ANNEXE 4-5

FACTURE N° : 023015/S DU 16/02/99

REF / CLIENT : 970268

PAGE : 1

CODE PRODUIT	DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	NET UNITAIRE	MONTANT HORS TAXE T
BON N°: 971155 DU : 12/06/97 03					
BON 17218 SUITE DEFAUT BATTERIE SUR DETECTION INTRUSION REPLACEMENT DE CELLE-CI.ESSAIS					
000070	BATTERIE 12V 24A	1,00	374,00	374,00	374,00 1
099100	PRISE EN CHARGE DEPANNAGE	1,00	307,60	307,60	307,60 1
099905	TECHNICIEN DE MAINTENANCE SYSTEME	0,50	346,30	346,30	173,15 1
SOUS-TOTAL					854,75
TOTAL HORS TAXES					854,75
TVA A 20,60% SUR 854,75					176,08
TOTAL TTC					1.030,83

En votre aimable règlement : CHEQUE A RECEPTION
 A échéance du : 16/06/97
 Conformément à la loi 92-1442 un escompte de: 1,5% est accordé pour
 paiement comptant sous huitaine
 intérêt de retard de 1,5% mois sera appliqué au montant de la facture
 TVA SUR LES ENCAISSEMENTS



ENTREPRISE TECHNIQUE DE SECURITE ET DE SURVEILLANCE RHÔNE-ALPES
 43, rue Charles Pravaz / BP 144 / 73001 Chambéry Cedex / Tél. 04 79 96 00 88 / Télécopie 04 79 96 04 27 / Télex SSRA 319142 F

Autorisation Préfectorale Loi N° 93-629 du 12/07/83. L'inscription administrative ne confère aucun caractère officiel à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient et n'engage en aucune manière la responsabilité des Pouvoirs Publics (art. 8 de la loi du 12/07/83). Habilitation APSAD VOL N° 22/80. PC de télésurveillance agréé APSAD - P3 SA au capital de 1050000 F / RC B 343 025 375 / Siret 343 025 375 00035 - APE 746 Z - Siège social: 43, rue Charles Pravaz / BP 144 / 73001 Chambéry Cedex

ACADEMIE DE GRENOBLE				SESSION 1999	
EXAMEN : <u>BEP METIERS DE LA COMPTABILITE</u>				DUREE: 3 heures	
Epreuve : <u>EP2 EP. TECHN. : ACT. PROF. SUR DOSSIER</u>				COEFFICIENT: 6	
ECHELLE :	Nb. Tirages :	SUJET		FEUILLE: 23/34	

PIECE DE CAISSE		
Date : 16/02/99		N° 431
Opérations	Recettes	Dépenses
Esence SP98		287,00

PIECE DE CAISSE		
Date : 17/02/99		N° 432
Opérations	Recettes	Dépenses
Timbres - poste		150,00



restaurant **
 Hotel **
 la Vieille Auberge

ANNEXE 4-9

73000 CHAMBERY

Fermé le mercredi et le dimanche soir.
 Salle de réunions.

Le 18 février 1999

2 menus	à 150 F	= 300.00 F
2 apéritifs	à 18 F	= 36.00 F
1 St Joseph Cheze 1990	à 145 F	= 125.00 F
2 cafés	à 11 F	= 22.00 F
		=====
TOTAL		483.00 F

PAYÉ espèces

ACADEMIE DE GRENOBLE				SESSION 1999	
EXAMEN : BEP METIERS DE LA COMPTABILITE				DUREE: 3 heures	
Epreuve : EP2 EP. TECHN. : ACT. PROF. SUR DOSSIER				COEFFICIENT: 6	
ECHELLE :	Nb. Tirages :	SUJET		FEUILLE: 24/34	



Electricité de France Gaz de France

EDF 1000 PARIS 12001 001 3
COE 1000 PARIS 12001 001 6

ORIGINAL FACTURE

8 RUE DE L ISERAN
73025 CHAMBERY CEDEX
Tél. renseignements 04 79 69 12 27
Tél. dépannage électricité 04 79 62 12 43
Tél. dépannage gaz 04 79 62 12 25

Nom du client et adresse du lieu de consommation
Référence 19612 571 012 618 605

Date de facture
16/02/99

SAVOIE SANITAIRE
436 Avenue des Landiers
73000 CHAMBERY

D 02 25
97230

Nom et adresse du destinataire de la facture

SAVOIE SANITAIRE
436 Avenue des Landiers
73000 CHAMBERY

612 365

ANNEXE 4-7

Consommations

ELECTRICITE TARIF 024 HC HEURES CREUSES
HP HEURES PLEINES

Compteur n°	Relevé des compteurs			Coef- ficient	Consomma- tion en kWh
	nouveau	ancien	différence		
985	29671	13457	16214	1	16214
	26658	07902	18756		

HEURES CREUSES ELEC.: 2H00-6H00; 12H30-14H30; 20H00-22H00 Prochaine facture vers le 18/06/99

Détail de la facturation hors taxes

ELECTRICITE TARIF 024 PUISSANCE 18 KW
- ABONNEMENT : DU 10/10/98 AU 10/02/99

- CONSOMMATION HC DU 10/10/98 AU 10/02/99

- CONSOMMATION HP DU 10/10/98 AU 10/02/99

Consomma- tion en kWh	Prix unitaire en francs	Montant hors taxes en francs	Total HT par tarif en francs
		820,76	820,76
16214	03279	5316,57	
18756	05577	10460,22	15776,79

* PRIX MOYEN SUITE AU CHANGEMENT DE PRIX

Calcul des taxes et récapitulation

ELECTRICITE TARIF 024 ABONNEMENT 20,60 % TVA
CONSUMATION 20,60
TVA SUR TAXES LOCALES 20,60

(Les taxes locales sont à
assimiler aux consommations)

Montant HT par tarif	T.V.A.	Taxes locales 0,0 - 40%	Montant TTC en francs
820,76	169,08	26,26	1016,10
15776,79	3250,02	504,86	19531,67
	109,41		109,41
16597,55	3528,51	531,12	20657,18
			20657,18

Total de la facture

MONTANT A PAYER

ACADEMIE DE GRENOBLE

SESSION 1999

EXAMEN : BEP METIERS DE LA COMPTABILITE

DUREE : 3 heures

Epreuve : EP2 EP. TECHN. : ACT. PROF. SUR DOSSIER

COEFFICIENT : 6

ECHELLE :

Nb. Tirages :

SUJET

FEUILLE : 25/34